



DIRECTION DES ROUTES

**Agence Technique Territoriale
du Nord Deux-Sèvres**

Affaire suivie par : Francis BODET
Poste : 05 49 96 02 91
Réf. : CR2026-239

Monsieur Bernard PAINEAU
Président
Communauté de communes du Thouarsais
Hôtel des Communes
4 rue de La Trémoille
CS 10160
79104 THOUARS

Niort, le **26 JUIN 2026**

OBJET : Demande d'avis sur la modification n°3 du PLUI

Monsieur le Président,

Par courrier électronique du 20 mai 2026, vous demandez l'avis du Département sur le projet de modification n°3 du PLUI de la Communauté de communes du Thouarsais.

Comme indiqué dans le dossier joint, cette procédure vise à rendre constructible un secteur situé sur la commune de Saint-Jean-de-Thouars (parcelles BL 7, 8 et 9), en modifiant leur classement de la zone 2AUh vers la zone 1AUh. Parallèlement, un autre secteur (parcelles BI 3, 4, 5 et 6), précédemment classé en zone 1AUh, est reclassé en zone agricole (A).

En ce qui concerne le Département, aucune observation ne s'oppose à cette modification n°3 du PLUI de la Communauté de communes du Thouarsais.

Monsieur Francis BODET (05 49 96 02 91) Responsable de l'Agence technique territoriale du Nord Deux-Sèvres, reste à votre disposition pour tout élément complémentaire éventuel.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Présidente et par délégation
Le Vice-Président,

Philippe BREMOND

